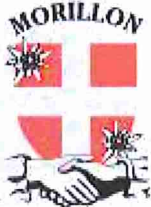
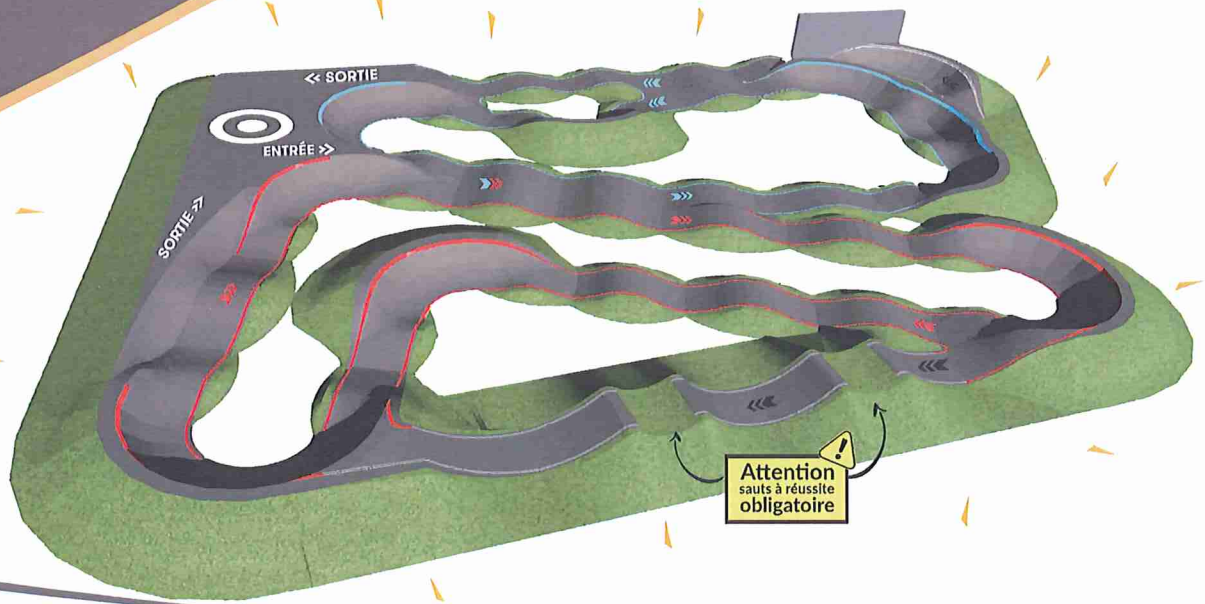


PUMPTRACK MORILLON

La commune est heureuse de vous accueillir sur cette pumptrack spécialement conçue pour les VTT, skateboards, les trottinettes et les rollers. Pour plus de convivialité et de sécurité, merci de prendre connaissance du règlement ci-contre avant de vous élancer. Bon ride à toutes et à tous !



Niveaux
Bleu = Intermédiaires
Rouge = Confirmés
Noir = Experts



Espace conçu et réalisé par

BIKE SOLUTIONS

EUROVIA VINCI

PUMPTRACK



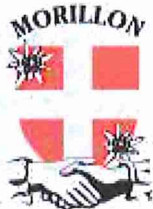
1 Élance-toi de la plateforme de départ pour prendre de l'élan

3 Au passage de la roue avant sur le sommet de la bosse, pousse avec tes bras puis avec tes jambes pour générer de la vitesse



2 Absorbe la montée de la bosse en pliant les bras puis les jambes

4 Répète cette technique de pompage pour franchir toutes les bosses et virages



Espace conçu et réalisé par

BIKE
SOLUTIONS

EUROVIA
VINCI

PUMPTRACK



RÈGLEMENT À LIRE AVANT DE S'ÉLANCER :

SÉCURITÉ

- > La pumptrack est un espace conçu pour les VTT, BMX, rollers, skateboards, trottinettes et draisiennes.
- > **La ligne noire est réservée uniquement aux experts qui maîtrisent parfaitement la technique de saut type « dirt » à réussite obligatoire.**
- > Les véhicules à moteur électrique ou thermique y sont interdits.
- > La capacité d'accueil est de 8 pratiquants maximum en simultané.
- > Ne pratiquez jamais seul, une autre personne doit être présente.
- > Les enfants de moins de 10 ans doivent être surveillés par un adulte.
- > Vous utilisez ce terrain à vos risques et périls.
- > Respectez les marquages au sol et le sens de circulation indiqué.
- > Ne coupez pas entre les parcours ni dans les talus.
- > Attention à la météo : la pluie et le gel diminuent fortement l'adhérence.
- > Vérifiez que votre matériel est en bon état de fonctionnement.
- > En présence de débris sur les parcours (branches, cailloux, verre...), vous êtes invité à les enlever. Ne déposez pas vos effets personnels sur la piste (sac, blousons...).

En cas de problème sur l'équipement ou de dégradations :
merci de contacter le 04 50 90 11 22.

**En cas d'urgence ou d'accident, faites arrêter la pratique,
protégez la personne blessée des collisions et contactez le 112.**

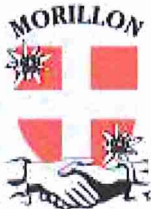
CONSEILS

- > Dans un premier temps, repérez les parcours à vitesse modérée.
- > N'empruntez les parcours que si vous vous jugez capable de les franchir. Ne vous surestimez pas.
- > Roulez en contrôlant votre vitesse et votre trajectoire.
- > Ne vous arrêtez jamais sur un parcours : vous pouvez obstruer le passage et être invisible pour les autres.
- > Pour des raisons de sécurité et de maintien des parcours, évoluez seulement sur les espaces en enrobés.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- > Le port d'un casque est OBLIGATOIRE.
- > Les gants et autres protections sont vivement conseillés : genouillères, coudières, dorsale.

*La commune décline toute responsabilité
en cas de non-respect du présent règlement.*



Espace conçu et réalisé par

BIKE
SOLUTIONS

EUROVIA
VINCI

Ajouter le financeur